

Novembre 2022

RÉSUMÉ



JOINING FORCES
For All Children



Co-funded by
the European Union

Joining Forces for Africa: Résumé de l'examen à mi-parcours

Joining Forces for Africa (JOFA)



ChildFund
Alliance



Terre des Hommes
International Federation

World Vision

0. INTRODUCTION

Les enfants subissent encore les conséquences de la crise du COVID-19. La violence et les abus ont augmenté depuis le verrouillage, menaçant la protection et le bien-être des enfants.

À propos de JOFA

L'Alliance Joining Forces, une collaboration entre Child Fund Alliance, Plan International, Save the Children International, SOS Children's Villages International, Terre des Hommes International Federation et World Vision International a lancé en 2020 le projet "Joining Forces for Africa (JOFA) - protection des enfants pendant la crise du COVID-19 et au-delà" dans cinq pays (Sénégal, Mali, Ethiopie, Kenya et Ouganda) sur trois ans (2020-2023).

Financé par l'Union européenne, le projet vise à garantir que les enfants et les adolescents connaissent des niveaux réduits de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence.

L'année 2022 marque la mi-parcours du projet. Pour évaluer la performance de JOFA, ce rapport suit l'état d'avancement du projet afin d'apporter des modifications programmatiques et de renforcer la mise en œuvre.

Ce résumé consolide ces résultats afin d'informer l'équipe du projet JOFA et de formuler des recommandations claires et exploitables pour l'année de mise en œuvre restante et les projets futurs.

L'examen à mi-parcours évalue la pertinence, la cohérence et les synergies, l'efficacité, l'efficience, la durabilité du projet au-delà du cycle de vie, le suivi, l'évaluation et la responsabilité, et l'apprentissage.

Objectifs du JOFA

- Renforcer les systèmes nationaux et locaux de protection et d'intervention.
- Améliorer la protection dans les familles, les communautés et les institutions résilientes dans le contexte de COVID-19 et pendant la phase de rétablissement.
- Renforcer la capacité et l'action des enfants pour prévenir et répondre aux violences dont ils sont victimes pendant la phase de crise et de redressement du COVID-19.
- Accroître l'apprentissage et le partage des connaissances et des meilleures pratiques liées aux approches de la protection de l'enfance.

Chiffres clés

- **Duration:** 06.08.2020-05.08.2023
- **Budget** 10,000,000 € UE Financement
771,458 € membres du consortium
- **Countries:** Éthiopie, Kenya, Mali, Sénégal, Ouganda.
- **Bénéficiaires directs:**
718,000 enfants bénéficiaires
3,000 fournisseurs de services
23,000 parents et soignants



1. PERTINENCE

Dans l'ensemble, le projet a été jugé pertinent. Sa conception s'est appuyée sur un cadre d'action global qui a été élaboré à partir des meilleures pratiques et des approches fondées sur des données probantes qui avaient été testées dans d'autres contextes.

Lors de la phase de conception et tout au long de la mise en œuvre, le projet a réussi à s'adapter aux besoins et aux spécificités de chaque contexte, et il semble qu'il y ait eu une tension assez limitée entre la nécessité de standardiser l'approche et celle de la contextualiser.

La plupart des parties prenantes ont considéré que le projet était pertinent par rapport aux besoins et au contexte. Dans certains cas, les membres de la communauté donnent, de manière compréhensible, la priorité aux besoins de base sur les besoins et les préoccupations en matière de protection de l'enfance.

L'ajout d'une composante sur le revenu et le renforcement économique, ou d'une composante de protection sociale, permettrait de répondre à ces préoccupations et de réduire les facteurs externes qui augmentent les risques de protection des enfants.



Au Mali, la plupart des informateurs clés ont considéré le projet comme pertinent, mais certaines réactions indiquent que les communautés n'avaient souvent pas accès aux biens et services de base tels que l'eau ou la nourriture. Ainsi, les communautés et les autorités locales ont dû donner la priorité à la survie plutôt qu'aux objectifs du projet.



De même, en Éthiopie, certains membres de la communauté ont partagé leur point de vue selon lequel la communauté a d'autres besoins plus prioritaires que la protection des enfants. Par exemple, la pénurie alimentaire dans leur région serait considérée comme un besoin plus prioritaire au sein de la communauté ;



Au Sénégal, les évaluateurs ont constaté l'absence de soutien économique aux parents vulnérables. Sans mesures pour restaurer leur pouvoir d'achat après les dégâts causés par la pandémie, ils peinent à s'occuper correctement de leurs enfants.



2. COHÉRENCE ET SYNERGIES

Le projet s'est avéré cohérent avec les stratégies et les objectifs des autres acteurs travaillant à la protection de l'enfance dans les cinq pays.

Il a également fonctionné dans des cadres de politique de protection de l'enfance crédibles au niveau international.



En Ouganda, les forums de responsabilisation tels que les parlements d'enfants permettent aux jeunes d'exprimer leurs frustrations aux responsables. Les enfants présentent des poèmes, des pièces de théâtre et des histoires pour exprimer leurs préoccupations et interagissent avec les autorités locales par le biais de débats.



Au Mali, JOFA examine le contenu des documents de politique et des plans pour le secteur de la justice, de l'éducation et de la santé afin de s'assurer que la protection des enfants est prise en compte et d'autres plans de plaidoyer stratégique sont en cours d'élaboration.

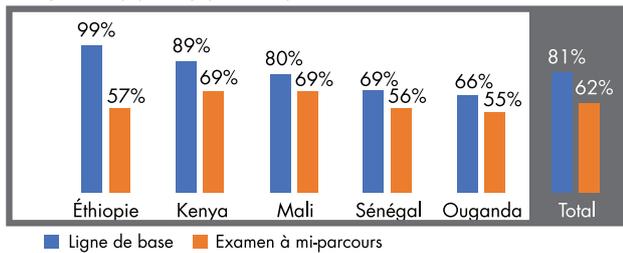
3. EFFICACITÉ

Malgré de nombreux défis, le projet a bien progressé à mi-parcours vers la réalisation de ses résultats escomptés. La RMP souligne la réduction de l'occurrence de la violence dans les zones ciblées et d'autres réalisations notables dans les indicateurs de résultats. A l'avenir, les équipes

de projet dans chaque pays devront porter une attention particulière aux effets négatifs potentiels et notamment à l'ostracisme et à la résistance exprimés à l'encontre de certains pairs éducateurs et d'autres membres des communautés faisant preuve d'une bonne implication dans le projet.

Impact

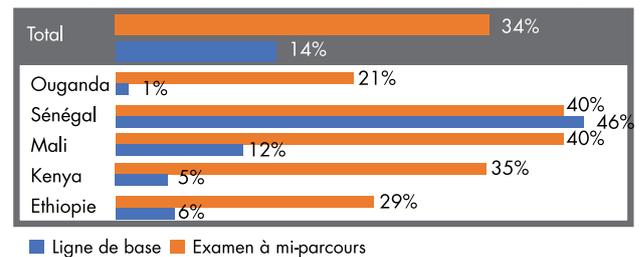
Pourcentage d'enfants de 10 à 17 ans qui ont subi des punitions physiques et/ou des agressions psychologiques de la part de leurs tuteurs au cours du dernier mois.



Des réductions significatives des punitions physiques et des agressions psychologiques ont déjà été réalisées dans tous les pays.

Améliorer la protection dans les familles et les communautés

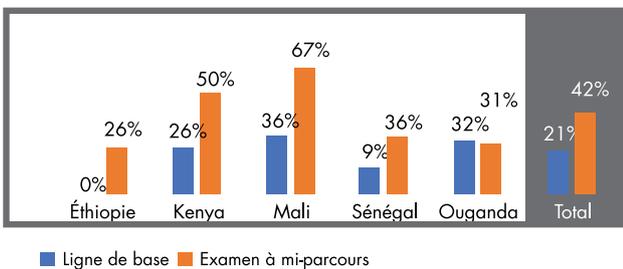
Pourcentage d'enfants de 10 à 17 ans qui déclarent que leurs parents et tuteurs comprennent leurs problèmes et leurs inquiétudes la plupart du temps



Amélioration des relations entre les enfants et les parents, avec encore du travail à faire au Sénégal, qui partait d'une valeur élevée.

Renforcer les systèmes de protection et de réponse

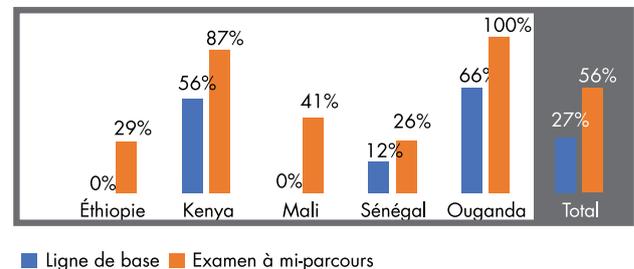
% d'acteurs de la protection de l'enfance qui déclarent avoir confiance dans leurs compétences et connaissances pour répondre aux risques de l'enfance



La confiance des acteurs de la protection de l'enfance s'est globalement accrue, mais le roulement des acteurs clés en Ouganda a entravé les progrès.

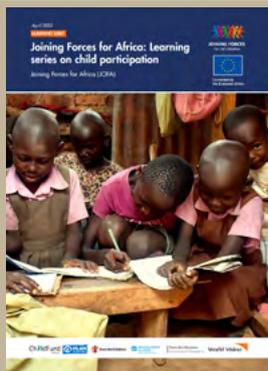
Capacité des enfants à lutter contre la violence

Pourcentage d'enfants qui déclarent avoir confiance pour signaler une violation de protection à une structure de signalement



Amélioration de la confiance des enfants dans leur capacité à signaler une violation de leur protection, mais des améliorations supplémentaires sont nécessaires au Sénégal, en Éthiopie et au Mali.

Accroître l'apprentissage et le partage des connaissances et des meilleures pratiques en matière de protection de l'enfance



Entre 2021 et 2022, le projet JOFA a produit [un document reprenant les apprentissages](#) de plusieurs réunions, ateliers et webinaires sur l'impact de la participation des enfants sur la programmation de la protection de l'enfance. Ces séries d'apprentissage sont le résultat du travail produit après [une étude exhaustive sur les risques liés à la protection de l'enfance](#) au Mali, au Sénégal, en Ouganda, au Kenya et en Éthiopie pendant la pandémie de COVID-19 en 2021.

4. EFFICACITÉ

Le projet a mis en place des mécanismes de gouvernance solides, capables d'apporter un soutien à la mise en œuvre des activités et de développer des stratégies d'atténuation efficaces lorsque les résultats ne sont pas livrés en temps voulu. Cela a permis au projet de gérer efficacement le temps et les ressources. D'autres facteurs tels que la relation de travail entre les membres de Joining Forces et avec les entités gouvernementales ont également été

identifiés comme ayant une influence positive sur l'efficacité du projet. Le fait de travailler en tant que consortium ajoute de la valeur au travail effectué. Néanmoins, dans certains pays, des facteurs contextuels, des procédures internes et la rotation du personnel ont eu un impact négatif sur la manière dont le projet a été mis en œuvre. Au niveau mondial, la coordination d'un si grand nombre d'agences comporte également ses propres défis.



Au Kenya, les discussions avec les partenaires du consortium ont montré que les exécutants ont des approches différentes pour atteindre la communauté et les enfants bénéficiaires, ce qui pourrait conduire à un manque de cohérence et de coordination dans la mise en œuvre du projet.

5. DURABILITÉ

En définitive, l'implication des parties prenantes (structures communautaires, autorités et services administratifs, personnes ressources, membres de la communauté y compris les enfants et les jeunes) dans la mise en œuvre du projet est une assurance d'appropriation, qui est l'un des éléments nécessaires à la durabilité. Ainsi,

ayant renforcé leurs capacités, le projet a créé un environnement propice à la pérennisation de ses acquis. Cependant, l'élaboration d'un plan de transition et de stratégies visant à mobiliser les ressources financières et à définir les rôles et responsabilités des parties prenantes du projet est nécessaire.



Les enfants de toutes les zones cibles du Sénégal ont bénéficié d'activités de renforcement des capacités autour du plaidoyer budgétaire.

6. SUIVI, ÉVALUATION ET RESPONSABILITÉ

Dans l'ensemble, le projet a développé un système complet de suivi, d'évaluation et de responsabilité qui permet un suivi adéquat des résultats et l'identification des leçons apprises, du retour d'information et des recommandations pour faire des ajustements en temps opportun. Cependant, l'inconvénient du système est sa complexité et le niveau de renforcement des capacités, de sensibilisation et d'effort d'harmonisation nécessaire pour s'assurer qu'il est mis en œuvre de manière

adéquate et cohérente dans tous les pays. Les mécanismes de responsabilisation en place sont accessibles, y compris pour les enfants, en raison des multiples options disponibles. Néanmoins, certains mécanismes basés sur la communication directe semblent être préférés et devraient être privilégiés, en particulier pour les enfants et dans les régions où le partage des informations et des plaintes est culturellement moins approprié.



Au Mali, les mécanismes de retour d'information établis à la fin de la première année comprennent des affiches placées dans des lieux publics avec des numéros de téléphone à appeler par zone, ainsi que des boîtes à idées pour recueillir les commentaires sur le projet.

7. APPRENTISSAGE

Grâce à une stratégie, un processus et un programme d'apprentissage solides élaborés dès le début du projet, JOFA a été en mesure de recueillir des leçons précieuses et a déployé des efforts considérables pour partager les connaissances du projet avec d'autres acteurs

œuvrant pour la protection de l'enfance. Les efforts s'intensifieront également au cours de l'année restante du projet pour s'assurer que les leçons apprises sont documentées et largement accessibles via des plateformes internationales.



Un échange d'apprentissage mené entre les équipes nationales du Kenya et de l'Ouganda en avril 2022 a mis en évidence un certain nombre de leçons importantes, telles que l'importance de compléter le programme complet de parentalité positive, le rôle des parents en tant que recruteurs de pairs, ou la nécessité d'améliorer l'équilibre entre les sexes.

Réponse de la direction

Genre et Inclusion

En réponse aux conclusions de l'examen à mi-parcours, selon lesquelles, dans de nombreux cas, nous touchons plus de filles que de garçons, et les filles sont plus confiantes et mieux informées sur les risques liés à la protection de l'enfance dans bon nombre de nos domaines cibles, nous nous engagerons à mieux impliquer les garçons dans les activités du projet et à aborder l'égalité des sexes et les normes négatives liées au genre dans notre programmation avec les enfants et les adolescents.

Nous allons également accroître l'engagement des pères et des soignants masculins dans des sessions de parentage positif, et aborder l'égalité des sexes et les normes négatives de genre dans les activités communautaires.

Nous allons également accroître l'engagement des pères et des soignants masculins dans des sessions de parentage positif, et aborder l'égalité des sexes et les normes négatives de genre dans les activités communautaires.

qualité et KPI sous-performants

Comme les équipes du projet ont déjà atteint la plupart des objectifs pour les indicateurs de sortie, l'accent pour la troisième année sera mis sur la qualité de la mise en œuvre du projet et sur l'atteinte des objectifs des indicateurs de niveau de résultat et d'impact, en se concentrant sur les indicateurs peu performants tels que la capacité des acteurs de la protection de l'enfance à identifier correctement les étapes clés pour référer les cas, la capacité des parents à gérer le stress et la capacité des enfants à identifier les moyens de se protéger de la violence.

Durabilité

L'objectif final, et le plus important, de la troisième année sera de développer et de mettre en œuvre des plans de durabilité complets, visant à soutenir les changements positifs réalisés à tous les niveaux - institutionnel, communautaire et individuel. Cela comprendra un plaidoyer au niveau national pour influencer le niveau de soutien aux systèmes locaux de protection de l'enfance par les gouvernements nationaux et leurs partenaires.

Leçons pour les futures réponses en matière de protection de l'enfance

Le projet JOFA constitue un excellent modèle pour les futures interventions en matière de protection de l'enfance, en tirant le meilleur parti de l'expérience et des meilleures pratiques de six organisations mondiales de défense des droits de l'enfant pour apporter des changements durables aux individus, aux communautés et aux institutions.

En mettant en pratique des cadres crédibles au niveau international pour la pratique de la protection de l'enfance, tels que les stratégies INPSIRE, le projet a apporté une réponse globale aux risques de protection

de l'enfance exacerbés par la pandémie de COVID-19. Cependant, une leçon apprise pour les interventions futures est l'importance du revenu, du renforcement économique et de la protection sociale des familles vulnérables, dans le cadre d'une réponse globale à la protection de l'enfance.

Les familles ont besoin d'un soutien pour répondre à leurs besoins fondamentaux, afin d'être en mesure d'apporter des changements durables dans leur vie pour la protection et le plein développement de leurs enfants, et les interventions futures doivent intégrer un soutien adéquat dans ce domaine.



Save the Children



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Joining Forces et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

